

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Lettres et langues européennes et internationales

- Université de Bretagne-Sud - UBS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres langues sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette mention de master en langues, la seule de l'établissement, se décline en quatre spécialités, dont une est cohabilitée avec l'université de Rennes 2, délivrée en semi-distanciel et a été évaluée dans le cadre du dossier rennais (spécialité *Francophonie, plurilinguisme et médiation interculturelle*). Les trois spécialités pilotées par l'université de Bretagne-Sud visent des compétences et des débouchés dans des secteurs fort différents. La spécialité *Responsable du développement à l'international (RDI)* forme, après une licence *LEA (Langues étrangères appliquées)*, à des fonctions de responsabilité dans le domaine de l'import-export en petites et moyennes entreprises (PME), voire en grande entreprise, en alliant un haut niveau de compétences linguistiques dans deux langues (anglais + allemand/espagnol) à des matières d'application couvrant un large spectre du fonctionnement de l'entreprise (commerce, droit, marketing, logistique, finances). La spécialité *Ingénierie de projets intra et extra-européens (IPIEE)* associe de son côté les mêmes exigences en matière de compétences linguistiques à des connaissances en culture juridique et administrative ainsi qu'en culture des aires linguistiques concernées pour former des cadres chargés de gestion de projets régionaux, européens ou internationaux. Il a un fort ancrage international, la moitié de la formation se déroulant dans des établissements partenaires à l'étranger. La dernière spécialité évaluée dans ce rapport, *Littératures et langages (LL)*, se situe pour sa part dans le prolongement d'études soit en *Lettres*, soit en *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, et forme prioritairement aux métiers de l'enseignement (sans se confondre toutefois avec un master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)) et de la recherche (poursuite en doctorat). Elle distingue trois parcours *Lettres, Anglais et Espagnol*.

L'organisation de la formation, offerte uniquement en enseignement présentiel sur le site de Lorient pour les trois spécialités évaluées ici, est propre à chaque spécialité avec une forte mutualisation entre *RDI* et *IPIEE*, tandis que *LL* connaît un mode de fonctionnement largement mutualisé pour les trois parcours, la différenciation reposant sur une unité d'enseignement (UE) différente les semestres impairs, tandis que les semestres pairs sont entièrement dédiés aux recherches personnelles des étudiants et à la rédaction du mémoire de recherche.

Synthèse de l'évaluation

L'évaluation de cette mention de master réunissant quatre spécialités (dont seulement trois sont évaluées dans le présent rapport) met clairement en évidence un fonctionnement pouvant être qualifié « à deux vitesses », rejoignant les différences relevées dans l'évaluation des deux licences sous-jacentes dans le secteur langues : la mention *Langues étrangères appliquées* qui fait montre d'un grand dynamisme et la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, dont le fonctionnement reste en deçà des modalités désormais usuelles.

D'un côté, les deux spécialités *Responsable du développement international (RDI)* et *Ingénierie de projets intra et extra-européens (IPIEE)* reposent sur des objectifs clairement définis et une architecture rendant globalement justice à ceux-ci. Ces deux spécialités misent de façon évidente d'une part sur la professionnalisation des enseignements en multipliant les dispositifs, souvent innovants (comme le jeu de stratégie en *RDI*), pour mettre les étudiants en contact prolongé avec le futur milieu dans lequel ils évolueront (c'est tout particulièrement le cas en deuxième année de master (M2) *RDI* avec le choix de la formule de l'alternance) et d'autre part sur l'internationalisation des programmes à travers des cours de spécialité dans les langues étrangères, des stages à l'étranger et, pour la spécialité *IPIEE*, la moitié du temps de formation passé dans des établissements partenaires à l'étranger. Compte tenu de la dynamique affichée, il est dommage que ces deux spécialités ne disposent pas de plus d'enseignants-chercheurs, en particulier d'un professeur des universités, pour étoffer leurs équipes pédagogiques et envisager aussi d'éventuelles sorties en thèse, par exemple à travers les dispositifs CIFRE (Conventions individuelles de formation par la recherche) qui seraient adaptés aux domaines visés.

D'un autre côté, la spécialité *Littératures et langages* apparaît comme étant à l'écart des deux autres en matière de dynamique. Elle fonctionne de manière très traditionnelle avec, comme seuls débouchés envisagés, l'enseignement et la recherche (alors même que les poursuites d'étude en thèse se révèlent rares au vu des chiffres fournis). Le regroupement de trois domaines de recherche, voire davantage si l'on considère les disciplines à l'intérieur même de la recherche en langues (civilisation, histoire des idées, linguistique et littérature), dans cette même spécialité interroge par ailleurs sur le degré de spécialisation de la formation dans la mesure où les parcours ne se différencient que sur une UE en première année de master (M1) et les séminaires de M2 (dans l'hypothèse où l'étudiant choisit les trois séminaires imposés dans son champ de recherche, ce qui n'est pas obligatoire). Par ailleurs, le pilotage de la spécialité est en deçà des standards actuels : la dimension professionnelle est ignorée, les perspectives d'internationalisation rudimentaires tout comme les questions de suivi des cohortes et de pilotage administratif et pédagogique qui sont balbutiants.

Point fort :

- Dimension professionnelle marquée des spécialités *RDI* et *IPIEE*.

Points faibles :

- Absence d'un véritable niveau mention, mais une juxtaposition de spécialités aux objectifs et au fonctionnement disparates.
- Modalités de fonctionnement de la spécialité *LL* dépassées.
- Equipe pédagogique comportant trop peu d'enseignants-chercheurs pour les spécialités *RDI* et *IPIEE*.

Recommandations :

- Il conviendrait de reconsidérer l'existence même de cette mention sous cette forme, en particulier l'avenir de la spécialité *Littératures et langages* dans cet ensemble.
- La part des enseignants-chercheurs, en particulier habilités à diriger des recherches, dans les équipes des deux spécialités *RDI* et *IPIEE* pourrait être augmentée, au bénéfice de la mention.
- Il conviendrait enfin de moderniser le fonctionnement de la spécialité *LL* : suivi de l'acquisition des compétences, professionnalisation, stages/projets, international, pilotage...

Analyse

| | |
|---|---|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>La mention semble n'exister que comme support à des spécialités partageant <i>in fine</i> davantage de différences que de points communs.</p> <p>D'un côté, la spécialité <i>RDI</i> est très clairement une poursuite de la licence <i>Langues étrangères appliquées (LEA)</i> dans la lignée des masters <i>LEA</i> « première génération » autour de l'import-export et associant un haut niveau dans la maîtrise et la pratique de deux langues étrangères à des matières d'application traditionnelles en <i>LEA</i>. Elle accorde une large place à la dimension professionnelle (<i>cf. infra</i>) à travers un stage en M1 et l'alternance en M2.</p> <p>D'un autre côté, la spécialité <i>LL</i> est une suite au niveau master soit de la licence <i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)</i> anglais ou espagnol, soit de la licence de <i>Lettres</i>. Son organisation en trois parcours l'illustre parfaitement. Les cours, limités sur deux semestres seulement (les deux autres étant réservés aux recherches des candidats et à la rédaction du mémoire), sont très fortement mutualisés, si bien que la spécialité choisie se réduit à une UE en M1 et un choix de trois séminaires en M2. On s'interroge donc sur le degré de spécialisation atteint et l'exposition, pour les anglicistes et hispanistes, à la langue étrangère.</p> <p>La spécialité <i>IPIEE</i> quant à elle occupe, théoriquement, une place intermédiaire puisqu'elle est présentée comme constituant une poursuite d'études aussi bien des licences <i>LEA</i>, <i>LLCER</i> que <i>Droit</i>. Sur ce point, et</p> |
|---|---|

| | |
|--------------------------------------|--|
| | <p>compte tenu de l'importance accordée à la maîtrise des langues étrangères, on peut s'interroger sur le mode de recrutement. Elle semble, dans la réalité, très nettement orientée <i>LEA</i>, ainsi que l'illustrent les fortes mutualisations avec la spécialité <i>RDI</i>. Elle mise également sur l'international, avec deux semestres sur quatre dans un établissement partenaire au choix entre neuf pays, et la professionnalisation avec deux stages représentant en tout 20 semaines. Les métiers visés, ceux de l'ingénierie de projets transfrontaliers, européens ou internationaux, restent toutefois définis de façon très générale et abstraite.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>L'ancrage des différentes spécialités dans les différents environnements est assez disparate de l'une à l'autre. Il est d'ailleurs surprenant que la présentation en soit faite de manière éclatée (par spécialité) alors que certains éléments sont malgré tout communs, ainsi qu'en témoignent les redites et copier-coller.</p> <p>L'ancrage de la mention dans l'offre de formation locale et régionale est très difficile à évaluer. D'une part compte tenu de la présentation éclatée mentionnée ci-dessus, et d'autre part au vu d'un traitement inégal : si <i>RDI</i> essaie de montrer sa spécificité par rapport aux offres de Nantes et Brest, <i>IPIEE</i> et <i>LL</i> se contentent de lister des formations proches, tant régionales que nationales, sans expliciter un positionnement particulier.</p> <p>Au niveau de l'environnement recherche, l'Equipe d'accueil (EA) 4249 Héritages et constructions dans le texte et l'image est commune aux trois spécialités et fédère les activités de recherche en lettres et langues. Pour les deux spécialités <i>RDI</i> et <i>IPIEE</i> sont également affichées une unité de recherche en histoire (Centre de recherches historiques de l'Ouest (CEHIO), Unité mixte de recherche (UMR) 6258) et une autre en éco-gestion-droit-marketing (Institut de recherche sur les entreprises et les administrations (IREA), EA 4251). Outre l'incitation faite aux étudiants à assister aux manifestations scientifiques organisées, le mode concret d'articulation à la recherche est peu détaillé.</p> <p>L'environnement professionnel est fort pour les deux spécialités <i>RDI</i> et <i>IPIEE</i> avec des contacts nombreux avec des collectivités, les chambres consulaires locales et régionales ainsi que des entreprises se traduisant, surtout en <i>IPIEE</i>, par une présence effective de professionnels parmi les intervenants (plus de 50% dans les deux cas). La spécialité <i>LL</i> considère toutefois que son caractère de master recherche l'en dispense.</p> |
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>La composition des différentes équipes pédagogiques donne une image contrastée.</p> <p>Les deux spécialités <i>RDI</i> et <i>IPIEE</i> souffrent très clairement d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs et sont largement animées par des enseignants de type second degré, tout en laissant, conformément à leurs objectifs, une place importante dans les interventions, aux professionnels des secteurs visés, qui sont non seulement présents en nombre, mais aussi en termes de volume horaire.</p> <p>La spécialité <i>LL</i> repose quant à elle sur une équipe plus fournie en enseignants-chercheurs absorbant à elle seule les six professeurs des universités et trois maîtres de conférences habilités à diriger des recherches des disciplines concernées. Ceci n'est pas sans entraîner un déséquilibre dans l'articulation formation-recherche de l'ensemble de la mention. Le fonctionnement de ces équipes pédagogiques reste très traditionnel avec une à trois réunions par an pour aborder toutes les questions qui peuvent se poser.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Cet item est également très difficile à évaluer. Les effectifs sont en effet fournis au niveau de la mention et se révèlent largement en dents de scie sur les cinq années concernées en M1 et en baisse continue en M2. Aucune analyse n'est toutefois fournie au niveau mention. Les spécialités ont quant à elles un traitement individuel de l'item qui ne permet pas de croiser les informations. Seule la spécialité <i>RDI</i> fournit des chiffres tournant autour de 37 étudiants par année d'inscription, les spécialités <i>IPIEE</i> et <i>LL</i> ne parlant que de fortes baisses sans les quantifier. Il en va de même pour les taux de réussite. Ils ne peuvent qu'être calculés sur la base des tableaux mis à disposition et se situent autour de 60% en M1 et 80% en M2 sans qu'il soit toutefois possible d'affiner l'analyse par spécialité.</p> <p>L'analyse du devenir des étudiants n'est proposée que pour les spécialités <i>RDI</i> et <i>IPIEE</i> et se révèle globalement satisfaisante, même si l'absence d'indication sur les taux de retour des enquêtes et les types de contrat concernés oblige à se limiter aux indications chiffrées : il oscille entre 70 et</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>100% pour <i>RDI</i> et 75 et 100% pour <i>IPIEE</i>.</p> <p>On relève un faible nombre d'inscrits en thèse à l'issue de la spécialité <i>LL</i> alors que celle-ci se présente comme une spécialité éminemment recherche (2 et 0 pour les seules années connues 2010-2011 et 2011-2012 et aucune poursuite pour les autres spécialités).</p> |
|--|--|

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | <p>Envisagée au niveau de la mention, la place de la recherche repose sur trois unités de recherche (UR) dont sont statutairement membres les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation : Héritages et constructions dans les textes et les images pour la recherche en langues, Institut de recherche sur les entreprises et les administrations pour éco-gestion-droit-marketing et Centre de recherches historiques de l'Ouest pour l'histoire.</p> <p>Pour les deux spécialités plus immédiatement professionnelles, l'articulation avec la recherche ne semble intervenir qu'à travers le rattachement des enseignants-chercheurs à des unités et une incitation à assister aux manifestations ; cela reste donc modeste.</p> <p>Pour la spécialité <i>LL</i> en revanche, l'articulation est plus poussée : définition des séminaires de M2 en fonction des axes de recherche de l'UR, rédaction du mémoire sur deux semestres entiers et invitation à assister aux journées d'étude et colloques. En revanche, la question de la validation de cet investissement reste posée dans le dossier (l'équipe l'exclut pour le moment, pour des raisons pratiques, qui ne sont pas détaillées plus avant).</p> |
| Place de la professionnalisation | <p>La place de la professionnalisation est très variable d'une spécialité à l'autre : elle est primordiale, très bien pensée et mise en œuvre en <i>RDI</i> avec un très large spectre de dispositifs dont certains sont véritablement innovants (stage, projet tuteuré, conférences professionnelles, jeu d'entreprise), elle apparaît comme plus accessoire en <i>IPIEE</i> avec seulement le stage, et est absente de <i>LL</i> : même si la formation prétend former à la recherche, toute la dimension professionnelle de l'ingénierie de la recherche n'est pas présente. Il en va de même pour une éventuelle sortie vers les métiers de la traduction professionnelle qui n'ont que peu en commun avec le thème et la version ainsi que le postule le dossier, se montrant ainsi très éloigné des réalités du terrain.</p> |
| Place des projets et stages | <p>Sur cet item aussi, l'évaluation constate une différence marquée entre le fonctionnement des deux spécialités professionnelles et la spécialité <i>LL</i>. Les deux premières conjuguent en effet stage et projet tuteuré, avec des dispositifs d'évaluation performants, la spécialité <i>RDI</i> reposant également sur l'alternance pour l'année de M2. Le master <i>LL</i> ne propose ni stage, ni projet tuteuré. La présentation de la rédaction du mémoire de recherche comme valant un stage ne convainc pas : il serait possible de prévoir un projet tuteuré ou un stage dans le laboratoire d'adossement de la formation.</p> |
| Place de l'international | <p>Les différences de fonctionnement évoquées pour les items précédents se retrouvent pour la question de l'international. Elle est au cœur des deux spécialités <i>RDI</i> et <i>IPIEE</i>, à travers des dispositifs variés : stage à l'étranger en M1, cours par des professeurs invités, cours de matières d'application en anglais pour <i>RDI</i> et deux semestres à l'étranger sur quatre pour <i>IPIEE</i>.</p> <p>Elle est toutefois rudimentaire en <i>LL</i>, alors que deux des parcours portent sur les langues et cultures étrangères, ce qui semble paradoxal.</p> |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | <p>Le recrutement est très disparate d'une spécialité à l'autre : de local pour <i>LL</i>, il est régional, voire national ou international pour <i>RDI</i> et <i>IPIEE</i>. Il est de droit en M1 pour les diplômés ayant une licence du domaine Arts, lettres, langues de l'UBS, et sélectif sur dossier en M2 pour <i>RDI</i> et <i>IPIEE</i>. Le dossier est largement muet sur la question des aides à la réussite, même si une réflexion est en cours pour certaines matières en <i>RDI</i>.</p> |

| | |
|--|--|
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les masters sont délivrés en présentiel, sauf pour la mention co-habilité avec Rennes 2 qui est en semi-présentiel. Les différents dispositifs (formation continue, VAE (validation des acquis de l'expérience)) sont certes évoqués par rapport à la politique d'établissement sur ces aspects, mais aucun détail n'est donné sur leur mise en œuvre concrète dans les trois spécialités concernées. La place du numérique reste très traditionnelle avec un C2i (Certificat informatique et internet) conseillé, mais non obligatoire et les plateformes devenues classiques (type Moodle). Seule la spécialité <i>RDI</i> est plus innovante sur ce point avec l'opération « médias sociaux et alternance » utilisant le réseau LinkedIn. |
| Evaluation des étudiants | Le dossier est mal renseigné sur ce point. Il précise les modalités générales d'organisation des examens au sein de l'établissement, mais ne précise pas leurs mises en œuvre effective dans les trois spécialités évaluées : part du contrôle continu, des examens terminaux, des soutenances, etc. Seule la spécialité <i>IPIEE</i> livre quelques clés sur l'intégration des crédits obtenus pendant les semestres à l'étranger et le stage consécutif au semestre 2. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Le suivi de l'acquisition des compétences est particulièrement réduit : l'ADD (Annexe descriptive au diplôme) n'est fournie que sur demande (celle-ci n'ayant pas été jointe au dossier, il n'est pas possible de se prononcer sur sa qualité) et il n'existe pas de dispositif particulier. Pour les deux spécialités <i>RDI</i> et <i>IPIEE</i> un livret de l'étudiant en propre contient tous les renseignements pédagogiques et les syllabus des cours. Pour la spécialité <i>LL</i> , rien de particulier n'a été/n'est pensé, l'équipe misant sur la taille humaine de l'établissement, garante, selon elle, d'un suivi individualisé des étudiants. |
| Suivi des diplômés | L'observatoire de l'insertion professionnelle de l'établissement (OIP) ne fournit que depuis 2010-2011 des données sur les diplômés du master. Les enquêtes à 24 mois donnent des taux de répondants très contrastés, élevés (aux alentours des 90%) pour la première cohorte, à moyens (50-60%) et faibles pour la seconde. L'insertion étant toutefois présentée en valeur brute, il est impossible d'en dégager une tendance. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | <p>Les différences de fonctionnement observées précédemment entre les trois spécialités se voient ici confirmées dans la mesure où la spécialité <i>LL</i> se singularise par un fonctionnement très en deçà des attentes actuelles : pas de conseil de perfectionnement et pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.</p> <p>Les deux spécialités <i>RDI</i> et <i>IPIEE</i> mettent actuellement en place un conseil de perfectionnement dont la composition annoncée correspond aux préconisations usuelles. Une évaluation des enseignements est organisée au sein de l'établissement. Aucune indication n'est fournie dans le dossier sur la procédure d'autoévaluation.</p> |

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
**Président de l'Université Bretagne
Sud**

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
**Directeur du département évaluation
des formations et diplômes**
**Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur**
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES – Master LETTRES ET LANGUES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES - B2017-EV-0561718N-S3MA170012084-013826-RT

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation master Lettres et langues européennes et internationales.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

Les experts HCERES ont indiqué, parmi les points faibles, l'absence d'un véritable niveau mention.

Pour la campagne d'accréditation, il a été décidé de dissocier le master Littératures et Langues et les parcours Responsable du développement international (RDI) et Ingénierie de Projets intra et extra-européens (IPIEE). Ces deux parcours seront regroupés dans une mention Langues étrangères appliquées, plus cohérente avec l'architecture actuelle. Depuis 2015-2016, la spécialité IPIEE est devenue Gestion de projets régionaux et européens (GPRE) et elle a été accréditée comme telle. La cohérence entre les deux parcours RDI et GPRE a été préservée.

Les experts HCERES ont souligné le nombre trop restreint d'enseignants-chercheurs pour les spécialités Responsable du développement international et Ingénierie de Projets intra et extra-européens. La place de la recherche a été également interrogée dans ces deux spécialités.

Un maître de conférences a été recruté en marketing (6^e section) pour renforcer l'équipe d'enseignants-chercheurs ; à la rentrée 2016, la collègue en question prendra la direction d'études du master Responsable du développement international. Le MCF d'allemand en poste prépare son HDR et devrait la soutenir d'ici à deux ans.

Outre le rattachement des enseignants-chercheurs à des unités, à l'incitation à assister aux manifestations, les mémoires de master 1 et master 2 impliquent une démarche de recherche appliquée (mémoire de stage et non rapport de stage). Le parcours GPRE implique en outre, en

master 2, un mémoire de recherche en plus du mémoire de stage, pour répondre aux exigences de l'accréditation en France, Allemagne et République Tchèque, puisqu'il est conçu comme un co-diplôme franco-germano-tchèque.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud

